

FICHE  
MÉTIER  
D'ART



INSTITUT  
NATIONAL  
MÉTIER  
D'ART

*RESTAURATEUR*

# RESTAURATEUR

## HISTOIRE

La volonté de prolonger la durée de vie, de réparer ou de reconstruire les biens mobiliers et immobiliers existait déjà dans l'Antiquité. Il a longtemps été habituel de compléter des parties manquantes, ou même de transformer les biens pour les adapter aux codes esthétiques de l'époque ou à de nouveaux usages.

La restauration des biens culturels<sup>1</sup> commence à se structurer et se constitue en « discipline » au cours du XXe siècle au niveau international, avec l'adoption d'une déontologie basée sur le respect des biens culturels et en particulier de leur intégrité physique et de leur intérêt patrimonial.

Cette nouvelle approche de la préservation du patrimoine culturel a nécessité la création de formations scientifiques et techniques de niveau Master dédiées à la conservation-restauration, de tout type de matériau ou de bien culturel, et qui se distinguent des formations artistiques et artisanales (du CAP au DMA), généralement centrées sur un matériau ou un type de bien spécifique.

Les deux types de parcours coexistent aujourd'hui et ne donnent pas accès aux mêmes débouchés.

## MÉTIER

À ce jour, il n'existe pas d'appellation protégée pour ces métiers. On trouve les termes de restaurateur, restaurateur d'art, d'œuvres d'art ou d'objets d'art (termes génériques), restaurateur du patrimoine (appellation usuelle des diplômés de l'Institut national du patrimoine), conservateur-restaurateur (terme utilisé par les professionnels pour désigner les titulaires d'un diplôme de niveau I, Master ou grade de Master en conservation-restauration des biens culturels).

Le **restaurateur de formation technique traditionnelle** intervient principalement sur des biens culturels qui ont un usage fonctionnel (meuble, livre, tapis...). Il doit alors concilier le respect du bien avec l'impératif d'utilisation. Ses atouts sont la maîtrise du geste et la connaissance des matériaux et des techniques de fabrication traditionnelles.

Selon son niveau de diplôme et ses compétences, il peut être également en mesure d'analyser l'objet (époque, usage, valeur, matériaux utilisés, état, identification des interventions antérieures...) afin d'établir un diagnostic. Ce travail se fait en lien avec d'autres professionnels suivant les besoins : confrères, conservateurs, historiens, commissaires-priseurs...

---

<sup>1</sup> Tout bien matériel auquel la société attribue une valeur artistique, historique, documentaire, esthétique, scientifique, religieuse ou affective particulière, et qui ne se réduit pas à sa seule valeur d'échange. (Conseil des Métiers d'Art de Ministère de la Culture et de la Communication, 2007)

À partir de son examen, il présente à son client une proposition d'intervention qui tient compte notamment de la valeur de l'objet, de sa destination et du budget envisagé.

Il réalise ensuite l'intervention, en faisant appel si nécessaire à des professionnels aux savoir-faire complémentaires. Il constitue des archives permettant de conserver une trace de son travail.

Il est fréquent que le restaurateur de formation technique traditionnelle se positionne sur un double marché : restauration mais également fabrication/création de nouveaux objets.

**Le restaurateur diplômé au niveau Master en conservation-restauration** intervient, selon sa spécialité, sur tout type de bien culturel quels que soient sa nature ou son contexte.

Disposant d'une formation en sciences humaines et en sciences appliquées, il possède une connaissance approfondie des matériaux constitutifs des œuvres et de leurs techniques de fabrication, de leur contexte de création, de leur histoire matérielle et de leur conservation. L'enseignement interdisciplinaire de la conservation-restauration le forme à une approche méthodologique lui permettant de formuler un diagnostic et de proposer des interventions.

Sa formation lui permet d'agir :

- en conservation préventive (action sur l'environnement de l'œuvre dans le but de diminuer les risques de dégradation),
- en conservation curative, (intervention directe sur l'objet pour stabiliser son état),
- en restauration (intervention directe effectuée sur l'objet pour en améliorer l'état, la connaissance, la compréhension et l'usage).

L'objectif des interventions est de garantir la conservation sur le long terme, la transmission, la présentation et l'étude des biens culturels. Elles se font dans le respect du code de déontologie ECCO<sup>2</sup> de la profession. L'intervention directe sur l'objet s'attache à respecter des principes, notamment de lisibilité, d'innocuité, de réversibilité et de stabilité dans le temps.

Avant toute intervention, le professionnel établit un constat d'état du bien sur la base d'une observation approfondie, de la documentation et, le cas échéant, d'analyses ou d'études complémentaires. À partir de ces éléments, il formule un diagnostic, un pronostic, et des propositions d'intervention.

Il travaille en étroite collaboration avec d'autres professionnels (historiens d'art, archéologues, architectes, chercheurs, scientifiques, documentalistes, responsables de collections...).

La mise en œuvre du protocole s'appuie sur une connaissance régulièrement actualisée des techniques et des produits ou matériaux de conservation-restauration.

La documentation qui accompagne le travail détaille et justifie les opérations réalisées, et inclut des préconisations de conservation.

Au-delà des interventions strictes de conservation-restauration (conservation préventive, conservation curative, restauration), le professionnel peut également mener des missions de conseil, de constats d'état de conservation, d'études préalables à des interventions, de convoiement des œuvres, d'assistance à maîtrise d'œuvre et d'ouvrage, d'évaluation et de bilan

<sup>2</sup> European Confederation of Conservator-restorers' Organisations : <http://www.ecco-eu.org/>

sanitaires, de publications, de formations, de recherche appliquée, ou des opérations de médiation (public scolaire, journées européennes du patrimoine etc.).  
Son profil évolue en fonction des expériences développées soit au sein de sa discipline soit au croisement avec d'autres.

Le diplômé de niveau Master est un professionnel spécialisé en conservation-restauration, il ne crée pas d'objets nouveaux.

## DÉBOUCHÉS / INSERTION PROFESSIONNELLE

Un diplôme de niveau I (Master) en conservation restauration est exigé pour intervenir sur les collections des Musées de France en application du livre IV du Code du patrimoine (articles R452-10 à R452-13). C'est souvent ce niveau qui est prescrit pour intervenir sur les objets mobiliers ou œuvres d'art immeubles protégés au titre des monuments historiques.

Le restaurateur peut exercer en tant que travailleur indépendant, salarié ou fonctionnaire.

### Travailleur indépendant

Il peut s'installer comme entrepreneur individuel :

- soit auprès de l'URSSAF pour exercer en tant que profession libérale : c'est le cas en particulier des restaurateurs diplômés au niveau Master.
- soit auprès de la chambre de métiers et de l'artisanat pour exercer en tant qu'artisan.

Il peut également créer une société auprès de la chambre de commerce et d'industrie ou de la chambre des métiers et de l'artisanat. Il existe également d'autres formes juridiques pour exercer comme indépendant, telles que l'intégration d'une coopérative d'activités et d'emplois ou d'une société de portage salarial.

La clientèle peut être publique (collectivités territoriales, établissements publics, services décentralisés ou déconcentrés de l'État) comme privée (particuliers, galeries, marchands, antiquaires, salles de vente). Dans certaines disciplines la commande publique est plus importante que celle de la clientèle privée.

Lorsqu'il est indépendant, le professionnel répond à des demandes de devis ou à des appels d'offre. Il exerce seul ou en équipe selon la nature des prestations à effectuer, par le biais de groupements temporaires (dans le cadre des marchés publics). Pour certaines disciplines, l'installation d'un atelier ou l'investissement dans des équipements techniques et de sécurité – sûreté peuvent être indispensables et représentent un budget conséquent. Le regroupement entre professionnels peut permettre de partager les coûts (matériel, local, charges...).

Une grande partie des interventions est réalisée in situ (musées, monuments historiques, services d'archives, bibliothèques...), d'autres peuvent se dérouler dans les ateliers du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), du Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP), ou sur des plateformes techniques (Fabrique des patrimoines à Caen, Centre de conservation et de restauration de Perpignan, Atelier de restauration du Musée Bernard d'Agesci à Niort,...).

Le restaurateur peut être amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire. La majorité des professionnels diplômés au niveau I est installée en Ile de France<sup>3</sup>. Les autres régions les plus denses en établissements sont la Bretagne, les Pays de la Loire, le Centre-Val de Loire, Auvergne -Rhône-Alpes et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une part des débouchés se situe à l'étranger, notamment dans le cadre de missions de coopération ou de contrats dans les institutions.

### **Salariat**

Le restaurateur peut exercer comme salarié (CDD ou CDI) d'associations, musées privés, fondations, ou comme salarié d'une entreprise, en particulier dans les domaines du mobilier, décor peint et vitrail.

### **Secteur public**

Le restaurateur peut être fonctionnaire ou contractuel (État ou collectivité territoriale) et exercer dans un musée de France, un service territorial de l'archéologie, un service d'archive, une bibliothèque, un service de l'État, un établissement public...

Il n'existe pas de corps ou cadre d'emploi dédié pour les restaurateurs et il y a peu de postes ouverts.

Dans la fonction publique d'État ils sont pour la plupart employés en tant que chef de travaux d'art (catégorie A), qui peut être responsable du fonctionnement des ateliers, ou technicien d'art (catégorie B), postes qui relèvent de la filière technique. Quelques emplois se trouvent également dans les corps de recherche du ministère de la Culture, notamment celui des ingénieurs d'étude.

Dans la fonction publique territoriale, ils sont recrutés en tant qu'attaché ou assistant de conservation du patrimoine en particulier dans le domaine des archives, postes qui relèvent de la filière culturelle.

### **Plus d'informations :**

[Répertoire des métiers du ministère de la Culture](#)

[Répertoire des métiers de la fonction publique territoriale](#)

---

<sup>3</sup> 70% d'après les statistiques de la FFCR (2016)

## FORMATIONS

### Tableau des niveaux de diplômes

Années après le Bac	Intitulé du diplôme	Niveau de diplôme (Classification française – RNCP)
	Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)	Niveau V
	Baccalauréat	Niveau IV
Bac + 2	Diplôme des métiers d'art (DMA) ; Brevet technique des métiers supérieur (BTMS)	Niveau III
Bac + 3	Licence	Niveau II
Bac + 4	Master 1	Niveau II
Bac + 5	Master ; Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP)	Niveau I

### Liste des diplômes

La liste ci-dessous correspond à l'arrêté du 24 décembre 2015<sup>4</sup> et référence les principaux biens culturels et les principaux matériaux sur lesquels le restaurateur est amené à intervenir. Selon les établissements de formation de niveau I, une approche plus globale est proposée au travers de spécialités telles qu'objets ethnographiques, objets archéologiques, objet d'art ou art contemporain, qui abordent plusieurs types de biens et différents matériaux.

<b>PEINTURES</b>	<b>7</b>
<b>DOCUMENTS GRAPHIQUES ET IMPRIMÉS</b>	<b>7</b>
<b>PHOTOGRAPHIES</b>	<b>8</b>
<b>SCULPTURES</b>	<b>8</b>
<b>MEUBLES</b>	<b>9</b>
<b>OBJETS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES, INDUSTRIELS</b>	<b>9</b>
<b>VITRAUX</b>	<b>10</b>
<b>TEXTILES</b>	<b>10</b>
<b>CUIRS</b>	<b>11</b>
<b>MÉTAL</b>	<b>11</b>
<b>CÉRAMIQUES</b>	<b>11</b>
<b>MOSAÏQUE</b>	<b>12</b>
<b>VERRE ET CRISTAL</b>	<b>12</b>

<sup>4</sup> Arrêté du 24 décembre 2015 fixant la liste des métiers d'art : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

## PEINTURES

Concerne les peintures de chevalet (œuvres sur bois, toile et autres supports) et peintures murales de toutes époques.

### Niveau II

Intitulé du diplôme	Admission
Restaurateur conservateur de tableaux et d'objets d'art polychromes – Titre homologué de niveau II (Atelier du Temps Passé), 3 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Niveau Baccalauréat
Restaurateur conservateur de biens culturels – Titre homologué de niveau II (École de Condé - patrimoine), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Baccalauréat

### Niveau I

Intitulé du diplôme	Admission
Master de restaurateur du patrimoine (Institut national du patrimoine), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat
Master conservation restauration des biens culturels (Université Paris I Panthéon-Sorbonne), 2 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur dossier après une Licence préservation des biens culturels
DNSEP créateur concepteur d'expression plastique option Art, mention Conservation-restauration des biens culturels – grade de Master (École supérieure d'art d'Avignon), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat

## DOCUMENTS GRAPHIQUES ET IMPRIMÉS

Concerne toute œuvre sur papier ou parchemin : livre, archive, affiche, estampe, lithographie, dessin, pastel, papier peint...

### Niveau II

Intitulé du diplôme	Admission
Restaurateur conservateur de biens culturels – Titre homologué de niveau II (École de Condé - patrimoine), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Baccalauréat

## Niveau I

Intitulé du diplôme	Admission
Master de restaurateur du patrimoine (Institut national du patrimoine), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat
Master conservation restauration des biens culturels (Université Paris I Panthéon-Sorbonne), 2 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur dossier après une Licence préservation des biens culturels

## PHOTOGRAPHIES

Concerne les positifs et négatifs, quel que soit le support (papier, verre, métal, plastique) des images argentiques ou pigmentaires.

## Niveau I

Intitulé du diplôme	Admission
Master de restaurateur du patrimoine (Institut national du patrimoine), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat
Master conservation restauration des biens culturels (Université Paris I Panthéon-Sorbonne), 2 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur dossier après une Licence préservation des biens culturels

## SCULPTURES

Concerne tout objet en volume, de toutes époques, aux dimensions variables et qui use de tout type de matériaux : bois, métal, pierre, plâtre, cire, matériaux composites ou matériaux contemporains, et revêtements de surface tels que polychromie, dorure, patine, etc.

## Niveau I

Intitulé du diplôme	Admission
Master de restaurateur du patrimoine (Institut national du patrimoine), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat
Master conservation restauration des biens culturels (Université Paris I Panthéon-Sorbonne), 2 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur dossier après une Licence préservation des biens culturels



DNSEP créateur concepteur d'expression plastique option Art, mention Conservation-restauration des œuvres sculptées – grade de Master (École supérieure des beaux-arts TALM - Tours), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat
---	--

## MEUBLES

Concerne le mobilier ancien ou contemporain et tout type d'objet en bois ainsi que les décors, les marqueteries, les sculptures et les finitions d'origine.

### Niveau III

Intitulé du diplôme	Admission
DMA arts de l'habitat option restauration de mobilier, 2 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	BMA en ébénisterie ou MANAA
BTMS ébéniste option restauration, 2 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	BTM ou BMA en ébénisterie

### Niveau I

Intitulé du diplôme	Admission
Master de restaurateur du patrimoine (Institut national du patrimoine), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat

## OBJETS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES, INDUSTRIELS

Concerne les instruments de mesure, outils, machines.

### Niveau I

Intitulé du diplôme	Admission
Master de restaurateur du patrimoine (Institut national du patrimoine), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat

DNSEP créateur concepteur d'expression plastique option Art, mention Conservation-restauration des œuvres sculptées – grade de Master (École supérieure des beaux-arts TALM - Tours), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat
---	--

## VITRAUX

Concerne les verres, peints ou non, et les plombs des vitraux.

### Niveau I

Intitulé du diplôme	Admission
Master conservation restauration des biens culturels (Université Paris I Panthéon-Sorbonne), 2 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur dossier après une Licence préservation des biens culturels

## TEXTILES

Concerne les vêtements, tapis, tapisseries, objets en textile, accessoires de mode.

### Niveau V

Intitulé du diplôme	Admission
CAP rentrayeur option tapisserie, 2 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Niveau 3ème
CAP rentrayeur option tapis, 2 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Niveau 3ème

### Niveau IV

Intitulé du diplôme	Admission
Diplôme de restaurateur spécialité en retraits option tapis ou tapisserie - (École du mobilier national et manufactures nationales des Gobelins, de la Savonnerie et de Beauvais - Paris), 4 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Test de sélection ouvert aux candidats âgés de 16 ans révolus

## Niveau I

Intitulé du diplôme	Admission
Master de restaurateur du patrimoine (Institut national du patrimoine), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat

## CUIRS

Concerne tous types d'œuvres en cuir et en peau tels que les objets archéologiques, ethnographiques, cuirs « de Cordoue », cuirs de garniture...

Il n'existe pas de formation spécifique pour la restauration du cuir, ce matériau est abordé dans plusieurs spécialités : objets ethnographiques, objets archéologiques, livre, mobilier... au sein de l'Institut National du Patrimoine (INP), de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et de l'école supérieure d'art d'Avignon.

## MÉTAL

Concerne les objets en or, argent, cuivre, bronze, plomb, étain, aciers et fers anciens, aluminium, fontes, zinc, chrome ou aciers modernes.

## Niveau I

Intitulé du diplôme	Admission
Master de restaurateur du patrimoine (Institut national du patrimoine), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat

Ce matériau est abordé dans d'autres spécialités : objets ethnographiques, objets archéologiques, sculptures, objets d'art... au sein de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, de l'École supérieure des beaux-arts TALM - Tours et de l'École supérieure d'art d'Avignon.

## CÉRAMIQUES

Concerne les objets en terre cuite, faïence ou porcelaine, grès.

## Niveau II

Intitulé du diplôme	Admission
Restaurateur conservateur de biens culturels – Titre homologué de niveau II (École de Condé - patrimoine), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Baccalauréat

## Niveau I

Intitulé du diplôme	Admission
Master de restaurateur du patrimoine (Institut national du patrimoine), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat

Ce matériau est abordé dans d'autres spécialités : objets ethnographiques, objets archéologiques, sculptures, objets d'art... au sein de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et de l'École supérieure des beaux-arts TALM - Tours.

## **MOSAÏQUE**

Concerne les mosaïques antiques et modernes de pavement (sols, bassins, dalles...) ou murales (murs, voûtes, plafonds, dôme, colonnes...).

Il n'existe pas de formation spécifique pour la restauration de mosaïque, ce matériau est abordé dans plusieurs spécialités : objets archéologiques, arts du feu... au sein de l'Institut National du Patrimoine (INP) et de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

## **VERRE ET CRISTAL**

Concerne les objets en verre et en cristal (verre, vase, carafe...) ainsi que leurs décors de surface (peinture, émail, dorure).

## Niveau I

Intitulé du diplôme	Admission
Master de restaurateur du patrimoine (Institut national du patrimoine), 5 ans <a href="#">Fiche RNCP</a>	Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat

Ce matériau est abordé dans d'autres spécialités : objets archéologiques, objets d'art... au sein de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

## Autres voies d'accès à la profession :

### VAE, VAP, VES

Il existe trois dispositifs permettant d'obtenir un diplôme sans avoir suivi la formation initiale correspondante.

La validation des acquis de l'expérience (VAE), **permet d'acquérir tout ou partie d'un diplôme en justifiant d'un certain nombre d'années d'expérience professionnelle** en rapport direct avec le diplôme, et de posséder les connaissances et compétences exigées pour son obtention.

L'Institut national du patrimoine (INP) et l'Université Paris I mettent en œuvre ce dispositif. Il faut justifier de 5 années d'expérience à temps plein pour obtenir le Master de restaurateur du patrimoine délivré par l'INP et de 3 années pour le Master conservation restauration des biens culturels délivré par Paris I. Le jury peut attribuer le diplôme ou une validation partielle. Dans ce dernier cas, il doit se prononcer sur la détermination des connaissances, aptitudes et compétences complémentaires à acquérir.

<http://www.vae.gouv.fr/>

La validation des acquis professionnels (VAP) **permet d'entrer directement dans une formation universitaire sans avoir le diplôme requis**, en faisant valider une expérience professionnelle, les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation. Ce dispositif est proposé par l'université Paris I, l'INP et l'école des beaux-arts de Tours.

La validation d'études supérieures (VES), **permet l'obtention de tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur par reconnaissance de ses études suivies en France ou à l'étranger**. Sont prises en compte pour la VES : toutes les études supérieures suivies par le candidat dans un établissement ou un organisme de formation public et /ou privé, en France ou à l'étranger. Ce dispositif est proposé par l'université Paris I.

Certains fonds de formation (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux - FIFPL, Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale - FAFCEA) peuvent prendre en charge les frais afférents à la VAE et la VES.

Les listes d'informations sont proposées à titre indicatif et ne sauraient prétendre à l'exhaustivité.

## POUR EN SAVOIR PLUS...

Consultez le Centre de ressources de l'Institut National des Métiers d'art, une ressource unique sur les métiers d'art :

- Des bases de données documentaires sur les métiers d'art et des bases de données sur les formations, accessibles sur son site internet.
- Un fonds documentaire spécialisé : revues, dossiers, ouvrages et plus de 750 films sur ce secteur.

Institut National des Métiers d'art,  
23 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 01 55 78 85 85  
Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18 heures  
<http://www.institut-metiersdart.org/>  
<http://info.institut-metiersdart.org>